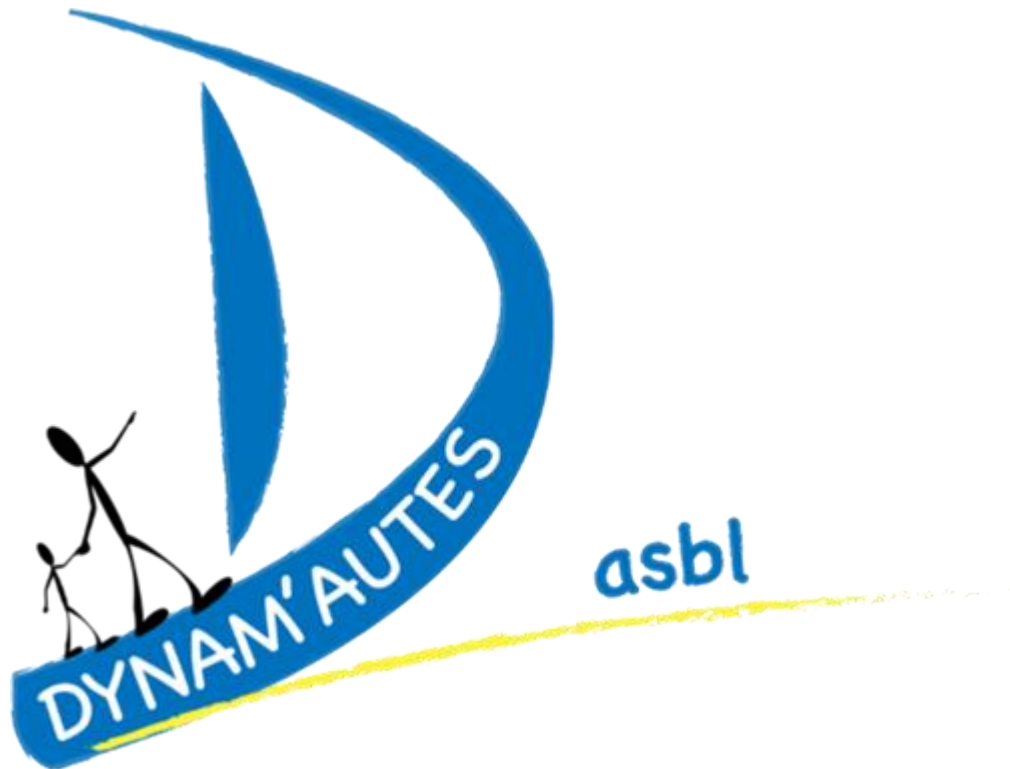


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Service d'accompagnement, de loisirs et de répit pour enfants âgés de
3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme

Agréé par : **COCOF**

Subventionné par : **FRB**

Rue de la mutualité 34 – 1190 Forest



« Au début, j'étais sceptique quant à l'utilisation des pictogrammes avec les élèves autistes dans mon école, car mes collègues n'y voyaient pas d'intérêt. Mais grâce à la formation, j'ai pu mieux comprendre leur utilité et introduire progressivement certains outils, comme le collier de consignes et un système d'accueil structuré. Aujourd'hui, plusieurs enseignants ont adopté ces pratiques en classe mais aussi dans l'ASBL extrascolaire dans laquelle je m'investis, et tous constatent des effets positifs sur les élèves. Cela suscite de plus en plus d'intérêt, et certains souhaitent désormais approfondir leurs connaissances pour aller encore plus loin. » [Un animateur participant à la formation organisée par l'ASBL Dynam'Autes]



Remerciements,

Tout d'abord, nous remercions toutes les **personnes qui se sont engagées depuis la fondation** de l'ASBL Dynam'Autes en 2018. C'est grâce à celles-ci : professionnels, intervenants désireux de proposer davantage d'activités adaptées aux enfants avec autisme, que l'association voit le jour.

Ensuite, nous remercions les **membres de la Commission communautaire française ainsi que les professionnels du service Phare ainsi que la Fédération Roi Baudouin** de nous faire confiance.

Merci aux **familles & aux enfants** de nous faire confiance, aux **donateurs** de croire en nous et de permettre à Dynam'Autes de réaliser ses rêves.

Nous remercions particulièrement **Monsieur Rudi Vervoort, Madame Ooverloop & Monsieur Royer**, de nous épauler, de nous guider et de croire en nous.

Merci également à madame Nathalie Vétard, Alexandra Henry De Frahan, Guillaume De Neef, Simon-Pierre Durand et Samuel Engels, administrateurs/trices de l'ASBL de soutenir au quotidien l'équipe.



Nous remercions les **membres effectifs** de l'association pour les nombreuses discussions.

Merci aussi à tous les **bénévoles, animateurs, formateurs, intervenants, professionnels** d'accueillir les enfants tout au long de l'année et de former les accompagnateurs.

Remerciement tout particulier à madame **Armonie Offermans, Lauranne Foret, Victor Dath, Imane Essalhi & Aurélie Druart** qui ont toujours été présents et ont, de manière professionnelle, accompli les tâches qui leur incombait et bien plus encore.

Table des matières

1. Présentation générale du service	7
1.1. Dénomination de l'ASBL	7
1.2. Personne de contact	7
1.3. Objet social	7
1.4. Objectifs et finalités	7
1.5. Public-cible	8
1.6. Accès au service	8
1.7. Le Subventionnement COCOF	8
2. Cadre logique de base	10
2.1. Le service répité	10
2.1.1. Le service loisirs	10
2.1.2. Le service d'accompagnement	11
3. Les services	12
Dynam'Autes	12
<i>"l'organisation d'activités de service ayant pour objet d'améliorer la qualité de vie d'enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme âgés de 3 à 16 ans et de leur famille."</i>	12
Service d'accompagnement	12
Enfants et adolescents	12
(3 à 16 ans)	12
Famille	12
Loisirs	12
Vacances scolaires	12
Stage	12
Résidentiel	12
Hors vacances scolaires	12
Samedi	12

Formation d'animateurs en milieu extra-scolaire d'enfants en situation d'autisme	12
Répit	12
Enfants et adolescents	12
(3 à 16 ans)	12
4. Présentation des activités menées en 2023.....	13
4.1. Missions principales – le service d’accompagnement.....	13
4.1.1. Les outils de l’accompagnement.....	13
4.1.2. Les modalités d’évaluation.....	14
4.2. Missions complémentaires	18
4.2.1. Le service loisirs.....	18
Pendant les vacances scolaires	18
Stage.....	18
Séjours résidentiels.....	18
Pendant la période scolaire.....	18
Samedi.....	18
4.2.2. Le service répit	26
4.2.3. Le service de formation.....	31
4.2.4. Comparatif des périodes d’activités 2021 – 2022 - 2023.....	35
5. Formations suivies par le personnel	36
6. Présentation des outils logistiques.....	37
6.1. Suite Office.....	37
6.2. Gestion des dossiers.....	37
6.3. Site internet.....	37
6.4. Logiciel de gestion des horaires	37
7. Les moyens.....	37
7.1. Ressources humaines	38
7.1.1. Ressources matérielles	40

7.2. Organisation pratique hebdomadaire.....	41
8. Organigramme.....	42
9. Evaluation de l'action.....	43
9.1. Méthodes d'évaluation	43
9.1.1. Méthodologie qualitative et outils utilisés	43
9.2. Les données récoltées	44
9.2.1. Les données	44
10. Le projet selon le modèle SWOT	50
11. Adaptations prévues pour la suite du projet	51
11.1. Le processus participatif.....	51
11.2. La formation « parents ».....	52
11.3. Bilan budget 2023.....	52
11.4. Réorientations majeures 2023	54
11.5. Pérennisation d'une garderie lors de nos stages	54
11.6. Pérennisation du projet Dynam'Autes.....	55
12. Dynam'Autes fête ses 5 ans	Erreur ! Signet non défini.
13. Cadre logique et vision à long terme.....	56
14. Conclusion.....	60
15. Annexes	61
15.1. Les membres fondateurs.....	61
15.2. Le conseil d'administration	61
15.3. Historique	61

1. Présentation générale du service

1.1. Dénomination de l'ASBL

DYNAM'AUTES ASBL

Siège social : Rue de la mutualité 34, 1190 Forest

Siège d'activité (en plus du siège social) : Rue du Trône 111, 1050 Ixelles

Courriel : info@dynamautes.be

Site internet : www.dynamautes.be

1.2. Personne de contact

Florian BERNARD (directeur et délégué à la gestion journalière)

Tél. : 02/327-66-98

GSM : 0485/29-95-89

1.3. Objet social

« l'organisation d'activités de service ayant pour objet d'améliorer la qualité de vie d'enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme âgés de 3 à 16 ans et de leur famille. La poursuite de cet objet se réalisera par les activités suivantes : accompagnement, loisirs, répit, formation et sensibilisation »¹

1.4. Objectifs et finalités

- Accompagner les enfants dans l'acquisition de nouvelles compétences dans un objectif d'inclusion
- Améliorer l'accueil et la prise en charge de ces enfants en organisant des moments de rencontre et d'échanges autour des pratiques avec les familles concernées afin de privilégier le partage et les contacts. Créer du lien
- Dispatcher l'information : partager et échanger des informations utiles, des actualités gravitant autour de l'autisme via les réseaux sociaux ou tout autre média adéquat
- Organiser des périodes de loisirs pour les enfants et leur famille par le biais de stages à visée inclusive et dynamique (uniquement des enfants porteurs d'autisme quel que soit son profil). Mais aussi via l'organisation d'activités les samedis
- Promouvoir la prise en charge adaptée de l'autisme en organisant des formations et des sensibilisations.
- Sensibiliser et démystifier ce handicap par le biais de journées de rencontres, d'organisation de colloques, mais aussi via la création de partenariats

¹ Dynam'Autes ASBL, 0696 652 515, « statuts publiés au Moniteur belge ».

1.5. Public-cible

Dynam'Autes ASBL s'adresse à des enfants âgés de 3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Les publics cibles indirects sont les familles des enfants, les étudiants et les professionnels qui suivent les formations et les sensibilisations.

1.6. Accès au service

Le service s'adresse aux enfants et adolescents domiciliés en Région bruxelloise (19 communes) ayant un diagnostic d'autisme ou en cours de diagnostic.

Dans le cadre de nos activités, une priorité est donnée :

- aux jeunes ne bénéficiant d'aucune prise en charge (milieu d'accueil, loisirs, etc.)
- aux familles ayant plusieurs enfants avec TSA

La personne ou son représentant légal introduit une demande de prise en charge auprès du service (via le site internet www.dynamautes.be).

L'accès aux services et aux activités requiert l'adhésion au projet de service, au règlement d'ordre intérieur et la signature de la convention de service.

Le non-respect des termes de la convention de service ainsi que la démonstration d'un comportement violent, quel qu'il soit de la part d'un parent ou du représentant légal pourra conduire à une procédure de cessation de collaboration.

1.7. Le Subventionnement et l'Agrément COCOF

L'ASBL obtient un subventionnement renouvelé en projet particulier 1 an COCOF² pour l'année 2024 en février. Peu après, celui-ci est transformé en Projet Particulier Agréé, toujours sous le régime COCOF², ce qui assure une pérennité pour au moins les 5 prochaines années (2024-2028). Les activités agréées sont l'accompagnement psycho-socio-éducatif, l'activité extrascolaire et le répit aux parents d'enfants dits « sans structure »³ ou en situation dite « insatisfaisante »⁴ et la mise en place de formations, notamment d'animateurs au bénéfice du service loisirs.

L'organisation des missions principales des services subventionnés répond aux missions telles que décrites dans l'arrêté 2017/1127 du Collège de la Commission communautaire française

² Commission communautaire française

³ L'enfant n'est pas accueilli dans une structure

⁴ L'enfant est accueilli dans une structure, mais peu de temps par semaine (1 à 2 jours)

relatif aux services d'accompagnement, mettant en œuvre la section 4 du chapitre 4 de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée – 3^e lecture.

La mission de base est le service d'accompagnement tel que décrit au chapitre 2, section 1^{re}, article 3 point 2 : « *l'accompagnement pour les enfants et les jeunes visés à l'article 37 du décret : il concerne les enfants et les jeunes d'un âge de 2 ½ ans à 23 ans* » avec une dérogation de prise en charge d'enfants âgés de 3 ans à 16 ans.

Les actions spécifiques prévues dans le service loisir et répit tiennent compte des normes d'organisation d'activités de loisirs tels que décrits au chapitre 2, section 2, article 5, point 5 du présent arrêté : « *Il s'agit de l'organisation d'activités collectives régulières de loisirs à caractère ludique, culturel, touristique, culinaire, de détente, de bien-être, d'expression sous toutes ses formes, sans que cette liste soit limitative, et/ou séjours adaptés pour des personnes handicapées, notamment des personnes de grande dépendance.* »

Les activités de répit sont à destination d'enfants dits « sans structure » ou en « situation insatisfaisante ».

2. Cadre logique de base

2.1. Le service répit

Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Ouverture du mardi, et du vendredi hors vacances scolaires	Accueil d'enfants âgés de 3 à 16 ans non scolarisés (sans structure d'accueil) ou en situation dite « insatisfaisante » (2 jours par semaine)	Accueil de 3 enfants/jour (hors vacances)	80% fréquentation Des jours de répit en 2024

2.1.1. Le service loisirs

Indicateurs initiaux

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Loisirs dynamiques (5 jours pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 13 enfants max/stage	8 stages/année
Séjours résidentiels (3 jours et deux nuits pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 8-10 enfants max/séjour	1 séjour/année
Samedi (hors vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 10 enfants max (+3 du répit)	

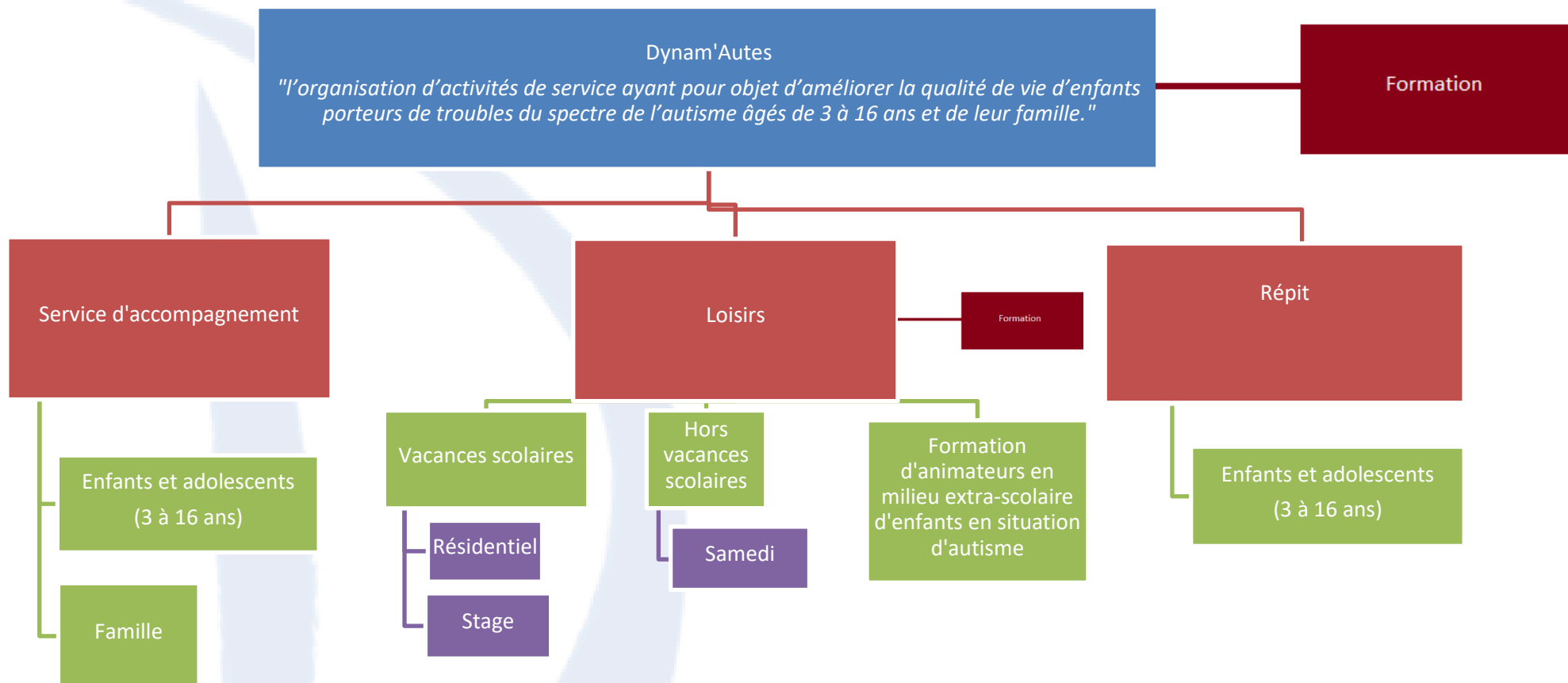
Formation d'accompagnateurs	18 ans - Brevet d'animateur - En formation sociale, pédagogique, psycho ... - Travailleurs dans les mêmes secteurs	20 accompagnateurs/an	2 formations / an (2 week-ends non-résidentiels/ formation – 1 formation se chevauchant sur 2 années)
-----------------------------	---	-----------------------	---

2.1.2. Le service d'accompagnement

Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Accompagnement éducatif et social des familles.	Enfants âgés de 3 à 16 ans ; scolarisés et non-scolarisés	10 personnes/an	403 interventions sur 2024

3. Les services



4. Présentation des activités menées en 2024

4.1. Missions principales – le service d’accompagnement

Ce service s’adresse aux parents d’enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l’autisme qui se posent des questions et éprouvent des difficultés dans leur prise en charge.

Offre de service

L’équipe accompagne les familles qui éprouvent un besoin ponctuel ou récurrent d’une aide éducative afin de comprendre leur enfant, mais également d’agir sur ses compétences et/ou ses comportements.

En passant par un bilan des forces et besoins de l’enfant, l’équipe construit, en collaboration avec la famille et les éventuels partenaires, le programme d’accompagnement permettant de répondre à la demande.

4.1.1. Les outils de l’accompagnement

Quand ?	Quoi ?
Phase 1	<ul style="list-style-type: none">- Fiche 1^{er} contact- Fiche d’inscription- Agenda professionnel
Phase 2	<ul style="list-style-type: none">- Analyse de la demande (grille d’entretien éducatif et social)- Fiche explicative des phases d’accompagnement- Fiche partenaires et autorisation de prise de contact
Phase 3	<ul style="list-style-type: none">- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)
Phase 4	<ul style="list-style-type: none">- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)- Agenda professionnel- Convention d’accompagnement
Phase 5	<ul style="list-style-type: none">- Fiche observation (FO)- Plan d’apprentissage (PA)- Fiche évaluation (FE)
Phase intermédiaire	<ul style="list-style-type: none">- Formation de parents

4.1.2. Les modalités d'évaluation

Durant la période d'accompagnement de 6 mois, une réunion de référence et une autre de bilan sont réalisées afin d'évaluer l'impact de l'intervention auprès de la famille et du bénéficiaire. Elles se basent sur 3 axes : l'observation, la programmation et l'évaluation. Dans le cas d'un accompagnement plus long, une évaluation après 18 mois d'accompagnement est réalisée pour permettre d'effectuer le rapport éducatif du bénéficiaire.

Les périodes de réunion sont basées sur le principe trimestriel. Lors de la réunion de bilan, l'évaluation de la programmation de l'AI (accompagnement individualisé) donne suite soit à la fin de la convention soit à la poursuite de la collaboration.

Lors de l'accompagnement, toutes les réunions se déroulent avec l'intervenant référent et la famille. La réunion de bilan se déroule en présence de la direction ou du référent du service accompagnement.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2024, 21 enfants ont été accompagnés dans le cadre du service d'accompagnement, 12 enfants ont été accompagnés dans le cadre du service répit et 17 familles ont bénéficié d'une analyse de la demande. Au total, 50 familles ont bénéficié d'au moins 1 prestation d'accompagnement.

Les analyses de la demande ont abouti soit à une inscription en service d'accompagnement, soit en service répit, soit en service loisirs, soit à une orientation vers le réseau faute de place au sein de notre structure.

Certains accompagnements ont nécessité davantage de suivi que d'autres. En effet, les nouvelles demandes nécessitent un temps d'analyse des besoins, des prises de contact avec les partenaires et autres et des réunions avec les familles afin de réaliser le programme d'accompagnement individualisé (PAI). Certaines conventions ont également pris fin en 2024.

L'origine des demandes vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines sollicitations viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités présentes sur les réseaux sociaux et notre site internet. Certains centres de référence autisme ou centre psychomédicosociaux mentionnent et renvoient vers Dynam'Autes.

Lors d'une analyse de la demande, l'intervenant écoute attentivement la famille et parcourt le questionnaire permettant d'identifier les besoins. Il s'agit de réaliser un screening éducatif et

social. La première demande est souvent la traduction d'une difficulté rencontrée. Les intervenants prennent note des difficultés rencontrées et se rendent à domicile pour observer et analyser les situations dans le cadre du service d'accompagnement. Ce n'est qu'à ce moment précis que l'objet de l'accompagnement est discuté avec la famille. Les pistes de travail sont alors dégagées et des stratégies sont proposées.

L'objet de l'accompagnement est donc global pour tous les enfants. Lors de l'analyse de la demande, il s'agissait pour certaines familles d'incompréhensions face aux comportements-défis (hétéro/auto) mettant en danger les membres de cette famille, mais également l'enfant lui-même dans le cas d'auto-agressivité. En fonction des situations rencontrées, le travail d'accompagnement s'axe sur l'occupationnel, la socialisation, l'autonomie ou encore la communication.

Certains parents ont fait appel à Dynam'Autes, car ils étaient en recherche d'une structure d'accueil. La priorité pour ces parents était de se mettre en ordre au niveau administratif permettant l'inscription en institution ou dans l'enseignement.

D'autres demandes ont été formulées par suite de menaces d'exclusion de leur enfant accueilli en structure d'accueil.

De nombreuses demandes d'accompagnement ont eu comme sujet la scolarisation. Dynam'Autes axant son travail sur la famille n'a pas pu répondre aux demandes d'accompagnement scolaire. Cependant, l'accompagnement périscolaire a permis de diminuer le nombre d'exclusions et ainsi favoriser l'inclusion de l'enfant auprès de ses pairs. La difficulté récurrente, rencontrée dans le cadre de l'accompagnement scolaire, est le nombre important de périodes nécessaires à un accompagnement de qualité, ce qui ne permet pas aux intervenants de répondre à cette demande qui ne cesse de croître.

Le dossier d'accompagnement est composé de la convention, du diagnostic et protocole justificatif posé, du programme d'accompagnement individualisé, du passeport. Lors de l'accompagnement, chaque intervenant réfèrent a l'obligation d'émettre un PV de réunion et une fiche d'accompagnement. D'autres documents tels que des grilles d'analyse viennent compléter le dossier.

L'accompagnement, un service à part entière qui a toute son importance

Dans le cadre de l'accompagnement, l'équipe accompagne les enfants simultanément. La multitude de services proposés et le nombre de permanents ne permettent pas d'accompagner de manière qualitative davantage d'enfants au même moment.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente comptait au 31/12/2024 **39** enfants dont la famille désire un accompagnement à domicile. Toutes n'ont pas été rencontrées. L'inscription à notre liste d'attente se réalise via notre site internet www.dynamautes.be et la liste se retrouve sur notre plateforme hébergeant dynamautes.be.

Nombre de périodes d'accompagnement effectives

Durant l'année 2024, nous comptabilisons, pour un total de **50** jeunes, un total **412 périodes** d'accompagnement.

« Une intervention est toute prestation d'un membre du personnel d'accompagnement dont la durée est d'au moins 30 minutes ou deux fois 15 minutes pour la même personne, qui est en lien direct avec la personne et qui correspond à son projet individualisé. Si l'intervention se passe en dehors des locaux du service, le temps de déplacement est inclus dans la durée de l'intervention. Si l'intervention justifie la présence de plusieurs intervenants, elle est comptabilisée deux fois maximum. Si au cours d'une demi-journée, l'intervention dure plus de deux heures, elle est comptabilisée deux fois. Si au cours d'une demi-journée, l'intervention justifie la présence de plusieurs intervenants et dure plus de deux heures, elle est comptabilisée quatre fois. L'accompagnement simultané de « x » personnes handicapées compte pour « x » interventions. Une réunion à laquelle la personne handicapée ne participe pas, mais qui la concerne, compte pour une intervention. Si l'intervention consiste en une visite extérieure sans la personne handicapée dans l'objectif de réaliser son projet individualisé, cette visite est comptée pour une période. »

Les données se retrouvent dans le dossier éducatif de l'enfant au point « suivi » sur le logiciel informatique utilisé « Internat Mobi ». La comptabilisation de celles-ci pour plus de lisibilité se fait dans un fichier Excel, ce qui nous permet également de comparer les services année après année.

Une nouvelle corde au service accompagnement voit le jour : « L'accompagnement d'Urgence »

En novembre 2024, Dynam'Autes a mis en place un nouveau volet de service : **l'accompagnement d'urgence**. Ce dispositif vise à répondre à des situations à caractère imminent, telles que : le risque d'exclusion scolaire, les comportements auto ou hétéro-agressifs menaçant la sécurité, la mise en danger de l'enfant, le risque d'exclusion d'un logement, ou encore des appels du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ).

Cet accompagnement se distingue par son objectif d'intervention rapide et ciblée, comprenant deux prestations distinctes dans le temps, avec une possibilité d'intervention exceptionnelle si nécessaire. Contrairement à l'accompagnement classique, il ne s'inscrit pas dans le processus complet de création du Programme d'Accompagnement Individualisé (PAI), mais privilégie des actions immédiates pour apaiser des situations critiques.

Résultats 2024 :

- 4 familles ont bénéficié de ce service.
- 1 exclusion scolaire a été évitée.
- 1 réorientation scolaire a été mise en place.
- 1 famille a pu conserver son logement.
- La 4^e intervention est toujours en cours.

Ce nouveau service a également permis de réduire la liste d'attente du service et d'offrir une réponse adaptée à des besoins urgents, confirmant ainsi son utilité et son efficacité.

4.2. Missions complémentaires

4.2.1. Le service loisirs

Ce service s'adresse aux enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme domiciliés à Bruxelles. Les enfants inscrits dans l'établissement où se déroule l'activité sont prioritaires le mercredi après-midi.

Offre de service

L'équipe propose plusieurs activités ponctuelles et permanentes permettant à chacun de bénéficier d'un temps d'activités extrascolaires adaptées à ses besoins.



Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2024, **78** enfants ont participé aux activités de loisirs. Ils ont participé aux activités se déroulant le samedi et aux stages organisés pendant les vacances scolaires.

Lors de l'analyse de la demande effectuée dans le cadre des prestations du service d'accompagnement, le passeport de l'enfant permettant à l'équipe de connaître ses capacités, son niveau d'autonomie, de communication, etc., a été complété en plus des fiches d'inscription, médicales, et des conventions de loisirs.

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 78 enfants pris en charge :

L'âge	3 à 6 ans	38
	7 à 11 ans	34
	12 à 16 ans	6
	Total	78

Le sexe	Masculin	63
	Féminin	15

Dynam'Autes est un service bruxellois à destination d'enfants bruxellois

L'origine des sollicitations vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines demandes viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités faites sur les réseaux sociaux.

Le loisir, un service complémentaire qui crée du lien dans les moments creux de la prise en charge

Dans le cadre de l'activité, l'équipe composée de membres du personnel et de bénévoles formés à l'animation d'enfants avec autisme prend en charge **78 enfants** qui se répartissent les activités dans le temps. Chaque équipe de 4 à 5 intervenants accueille 5 à 6 enfants simultanément.

La décision de bloquer le nombre d'enfants accueillis prise par l'équipe s'inscrit dans une volonté individuelle répondant aux besoins du public et aux risques formulés lors de la création du projet.

Les besoins du public :

- ✓ Le besoin d'une structuration temporelle et spatiale :

L'éducation structurée y répond en aménageant l'environnement (structuration de l'espace, du temps et des activités) et permet ainsi de favoriser :

- l'adaptation de la personne : adaptation de l'environnement, donner du sens, savoir ce qui est attendu.
- l'adaptation de la personne à son environnement : apprentissage de compétences
- l'autonomie des personnes avec autisme
- l'intégration familiale, scolaire, sociale et professionnelle

Les personnes présentant des troubles autistiques rencontrent des difficultés à décoder l'environnement et nécessitent des repères. Il est donc primordial de définir un cadre et de structurer l'espace utilisant des repères physiques tels que la délimitation au sol de l'espace « jeux », l'utilisation de sets de table modélisés, etc.

- ✓ Le besoin d'entrer en relation, de communiquer :

Beaucoup d'enfants avec autisme n'ont pas accès au langage verbal. Ils manifestent parfois de l'écholalie, mais ceci a rarement une fonction d'échange. Il est donc important de proposer des

moyens alternatifs, l'objectif étant de pouvoir améliorer les performances en expression verbale (permettre à la personne de se faire comprendre par l'entourage) ainsi qu'en compréhension (comprendre son entourage).

✓ Besoin que les troubles du comportement soient compris

En dehors des troubles de comportement provoqués par le manque de moyen de communication, les personnes porteuses d'autisme n'ont pas les « codes » qui permettent d'interpréter les situations de la vie de tous les jours. Ce déficit social amène souvent à des troubles importants du comportement. Par conséquent, l'intervenant de Dynam'Autes doit être en connaissance des difficultés & des angoisses de la personne pour pouvoir anticiper ses troubles. D'où l'importance de l'accompagner dans sa globalité.

Les risques :

- L'accueil d'enfants inconnus par l'équipe peut avoir comme conséquence une méconnaissance des risques encourus
- La méconnaissance de l'enfant ne lui permet pas d'intégrer une structure adaptée à ses besoins
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas aux intervenants d'anticiper les besoins et les normes de sécurité propres au profil du bénéficiaire accueilli
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas de s'inscrire dans une relation de confiance qui facilite la communication avec les parents

L'équipe, en se basant sur les besoins et les risques formulés, a pris la décision de proposer plus d'activités à moins d'enfants. Nous proposons un nombre maximum de jours par an par enfant : 15 samedis et 3 à 4 semaines de stages. Cependant, certains sont présents durant moins de périodes en fonctions des disponibilités.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement **162 enfants (contre 185 en 2022)** dont la famille désire un accueil extrascolaire et la liste ne faisant qu'augmenter de jour en jour en 2022-2023. Il a été décidé de fermer la liste d'attente afin de ne pas créer de fausse espérance au sein des familles. Malgré cela, les demandes continuent d'affluer indépendamment de notre site internet et l'on recense 31 demandes supplémentaires en 2024, majoritairement issues de services qui connaissent Dynam'Autes.

Nombre de périodes d'activités loisirs effectives
 Durant l'année 2024, nous comptabilisons un total de **142** périodes d'activités de loisirs en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127.

Service loisirs					
Samedi-loisirs	Total des usagers / jour d'activité	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Janvier	10	0	2	0	0
Février	10	1	2	2	20
Mars	10	3	2	6	60
Avril	10	3	2	6	60
Mai	10	2	2	4	40
Juin	10	5	2	10	100
Septembre	10	3	2	6	60
Octobre	10	2	2	4	40
Novembre	10	4	2	8	80
Décembre	10	2	2	4	40
Nom du service	Total des usagers	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Samedi - loisirs	10	25	20	50	500
Séjour 08/07 - 10/07	10	3	4	12	120
21/10 - 25/10	13	5	2	10	130
05/08 - 09/08	13	5	2	10	130
29/07 - 02/08	13	5	2	10	130
22/07 - 26/07	13	5	2	10	130
15/07 - 19/07	13	5	2	10	130
06/05 - 10/05	11	5	2	10	110
29/04 - 03/05	13	5	2	10	130
26/02 - 01/03	13	5	2	10	130
Total				142	1640

La continuité des activités est devenue un défi majeur en raison des retards fréquents dans la réception des subventions et de la fluctuation du personnel qui en découle. Les délais imprévisibles de financement entravent la planification à long terme des activités, compromettant ainsi notre capacité à offrir un programme cohérent et enrichissant pour les enfants. De plus, la présence fluctuante du personnel, due en partie à l'instabilité financière, rend difficile la mise en œuvre efficace des activités prévues. Cette situation crée un

environnement d'incertitude où l'organisation et la qualité des programmes peuvent être compromises, ce qui affecte directement l'expérience des enfants et des familles que nous servons. En travaillant à résoudre ces défis, nous cherchons à assurer une plus grande stabilité opérationnelle et à garantir que nos activités puissent bénéficier pleinement à ceux qui en ont le plus besoin.

Les séjours résidentiels

1 séjour résidentiel a été organisé en été pour lesquels 11 adultes ont accompagné 10 enfants durant 3 jours et 2 nuits dans un gîte situé à Durbuy. Nous leur avons proposé des activités telles qu'un petit train, un bowling, de longues promenades, des baignades, de la peinture, des activités extérieures, etc.



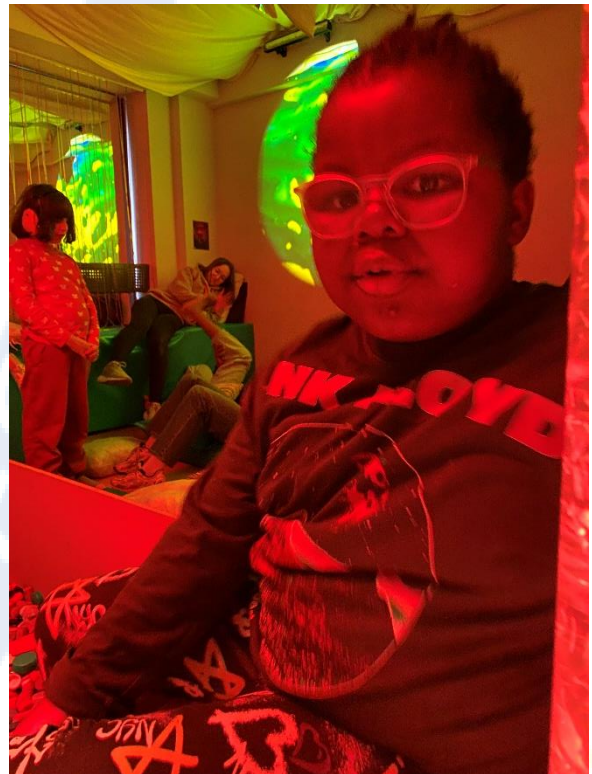
Vivre au quotidien

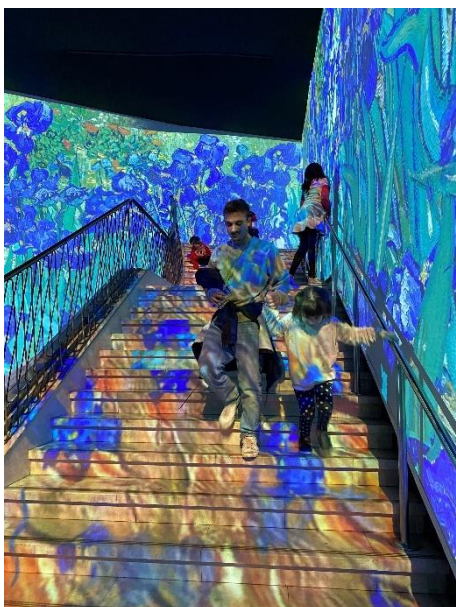
Les séjours résidentiels permettent aux parents de profiter d'un moment de répit, aux enfants de découvrir de nouvelles activités et aux intervenants d'apporter des stratégies éducatives dans le quotidien dans un but de transmissions d'informations aux parents dès le retour du séjour. Le séjour de 2024 s'est passé du 8 au 10 juillet.

Les loisirs (stage et samedi)

Une équipe d'animateurs formés à la prise en charge des enfants a accueilli un groupe de 10 à 13 enfants pour chaque période d'activités extrascolaires afin de leur offrir un temps d'évasion et de découverte de nouvelles activités.

Excursions diverses





Et encore beaucoup d'autres sorties telles que le planétarium, la piscine, la plaine de jeux couverte, etc.

Activités artistiques





Durant l'été, notre trampoline a été remonté pour le plus grand bonheur des enfants accueillis.



4.2.2. Le service répit

Ce service s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme n'ayant pas de structure d'accueil ou en situation insatisfaisante⁵.

Offre de service

L'équipe propose l'accueil ponctuel des enfants dans un objectif de bien-être et de réinsertion sociale.

La diversité d'activités proposées individuellement et/ou collectivement a pour but de favoriser l'autonomie, d'intégrer un quotidien rythmé et structuré, dont l'objectif à atteindre est la réintégration dans une structure d'accueil.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2024, **12 enfants** ont été accueillis.

Ils ont participé aux activités se déroulant le mardi, et le vendredi dans les locaux de notre siège social situé à Forest ET le samedi (organisé) dans les bâtiments de l'EEFS les As Trôn'Autes. Durant ces journées, nous accueillons également les enfants du répit pour lesquels 3 places sont réservées et leur donner ainsi la priorité. Les enfants sont accueillis simultanément avec les enfants bénéficiant du service loisirs.

18 familles ont participé à l'analyse de la demande dans le cadre du service d'accompagnement afin d'effectuer l'inscription permettant aux enfants d'être accueillis.

5 enfants étaient déjà accueillis en 2023 et l'équipe a donc poursuivi son accueil. 8 enfants ont été inscrits en 2024 et ont participé aux activités de répit.

⁵ Accueil quelques périodes par une structure

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 12 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	6
	7 à 11 ans	3
	12 à 16 ans	3
	Total	12

Le sexe	Masculin	9
	Féminin	3
Le handicap (sur 12 enfants)	TSA (diagnostic ou en cours)	12
	Handicap mental	12

Nature de l'accueil	Pas de structure d'accueil	9
	Situation insatisfaisante	3

L'origine des demandes émane du réseau professionnel principalement.

Le répit, un service qui permet aux parents de souffler

Dans le cadre du répit, l'équipe prend en charge 3 enfants simultanément. Cela correspond à 1 enfant par professionnel. Les potentiels troubles du comportement dû à un public en exclusion nécessitent une prise en charge individuelle.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 75 enfants dont la famille désire une prise en charge en répit (31/12/2024).

La décision de l'équipe d'accueillir toujours les mêmes enfants est justifiée par le fait de proposer une récurrence d'accompagnement, de suivre adéquatement et de manière qualitative les parents et de proposer à l'enfant des rituels. Monitorer les apprentissages et s'assurer de leur pérennité permet ainsi de favoriser la réintégration dans une structure, dans un temps « satisfaisant » pour l'enfant et sa famille.

Nombre de périodes d'activité répit effective

Durant l'année 2024, nous comptabilisons un total de **125** (128 en 2023) périodes d'activités en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127 article 32 section 5 chapitre 3.

2024	Total période	Total personne présente
janvier	0	0
février	13	36
mars	12	34
Avril	16	43
Mai	12	24
Juin	16	34
Juillet	4	2
Septembre	14	14
Octobre	12	20
Novembre	14	34
Décembre	12	33
Total	125	274

Bureau et local de Forest

Notre déménagement en 2023 nous a permis de pouvoir exploiter des locaux bien plus à même d'être divisés en sous-espaces et de nous servir, notamment de véritable ressource quant à la mise en place de la méthode TEACCH que nous utilisons dans le cadre de notre service répit.

Depuis 2024, la partie « enfants » comporte dorénavant, un jardin grillagé et sécurisé dans lequel un jardin sensoriel a été mis en place grâce au projet de deux de nos stagiaires (Éloïse & Morgane, merci). Mais elle comporte aussi un espace « Snoezelen », un espace de face-à-face, un espace de travail individuel, un espace repas, un espace d'accueil ainsi qu'un espace détente.

Autant d'espaces qui nous permettent de diviser l'espace et d'apprendre aux enfants la maîtrise des outils qui leur sont propres.

Espace Snoezelen multisensoriel.



Espace de face-à-face



Espace détente



Espace repas



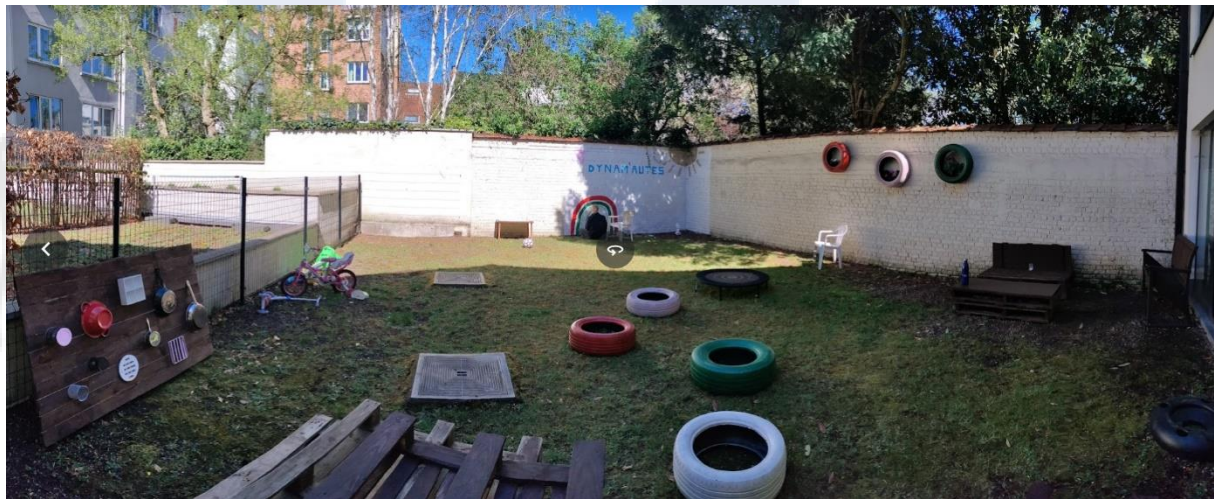
Espace Accueil



Espace structuration temporelle



Jardin et espace extérieur



Les locaux disposent également d'une autre partie bureau qui permettent dorénavant de recevoir les parents ou les partenaires dans un respect des conditions professionnelles bien plus adéquates ainsi que d'une salle de réunion qui fait parfois office de salle de formation, tout ceci s'inscrit dans notre démarche continue de répondre aux exigences requises pour les services d'accompagnement.

- Bois de la cambre à 5 min en tram.
- Accès en transports en commun facilité : arrêt Vanderkindere : tram 3/4/92, correspondance métro et bus aisée.
- Multiples plaines de jeux aux alentours (Chat, Molière, Marconi, etc.).
- Plaine de Jeux d'intérieur inclusive – Le Monde d'Ayden à 3 min à pied.



4.2.3. Le service de formation

Ce service s'adresse aux institutions, aux animateurs ou coordinateurs brevetés, aux étudiants ou professionnels dans les filières : sociales, éducatives et paramédicales et toutes personnes ayant de l'expérience avec des enfants âgés de 18 ans minimum.

Offre de service

Dynam'Autes organise diverses formations à destination des institutions. Dans son offre de service, une formation d'animateurs de personnes présentant un TSA est organisée pour permettre aux participants de se familiariser avec la prise en charge de l'autisme.

Dans notre formation d'animateurs, les participants sont amenés à réfléchir sur la pratique d'animation et de prise en charge d'enfants et de jeunes. Ils sont baignés dans une formation participative. L'équipe de formateurs élabore un programme alliant théorie et pratique en permettant aux participants de vivre des expériences.

En bout de parcours, les participants ont une base de prise en charge et deviennent animateurs chez Dynam'Autes. En fin de parcours, ils feront partie de notre équipe d'animateurs et la formation leur est également utile dans toute autre organisation de loisirs.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2024, en considérant que l'ASBL a proposé 2 formations d'animateurs (dont la première débutait en 2023 et la deuxième en 2024) et 11 formations en institution. Le nombre

de personnes ayant participé aux différents moments est comptabilisé à un nombre compté entre **60 et 100 personnes**.

L'origine des demandes vient généralement des différentes publicités faites sur les réseaux sociaux ainsi que des partages issus du réseau à la suite du bouche-à-oreille de la qualité des formations proposées.

La formation d'animateurs, un projet basé sur le fonctionnement des organismes de jeunesse

Dans le cadre de la formation d'animateurs, les participants doivent effectuer un stage de 5 jours dans nos loisirs. Le résultat attendu est de sensibiliser et former à la prise en charge de l'autisme en milieu extrascolaire. Par ce biais, l'ASBL a pour vocation de multiplier le nombre de personnes alertes en Belgique. De plus, le fonctionnement basé sur le modèle d'organisme de jeunesse est d'offrir des loisirs par le biais de la formation d'animateurs en offrant aux volontaires connaissances, travail d'équipe dynamique, écoute, respect de la personne, valorisation, etc.

L'activité bénévole, don et contre-don

Le participant, une fois formé, devient animateur et continue, s'il le souhaite à animer dans nos loisirs. Ils obtiennent en compensation de leur temps et investissement un défraiement bénévole ainsi qu'une satisfaction personnelle.

En effet, être bénévole, c'est donner de soi aux autres (adultes comme enfants.) Par ce biais, le bénévole attend une compensation autre que financière. Il s'attend à être respecté, à intégrer une dynamique positive, à être valorisé pour ce qu'il donne, etc.

Cette attention toute particulière aux membres de l'équipe d'animateurs demande aux permanents un investissement d'autant plus important. Il s'agit de former de manière continue, d'alimenter la dynamique positive, de se remettre constamment en question afin d'adapter son action. L'équipe de l'ASBL se doit d'être rassurante, d'être à l'écoute des problématiques et difficultés rencontrées et de garantir un cadre d'échange inscrit dans le respect mutuel.

Nombre de périodes d'activités de formation

En nous basant sur le même calcul effectué pour les périodes de loisirs, nous avons en 2024 effectué pour **36 périodes** de formation.

Activité	Total des usagers	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Formation d'animateurs 1 2023-2024	16	2	2	4	64
Formation d'animateurs 2 2024	11	4	2	8	88
Formation ATL Ixelles	100	12	2	24	2400
Formations Caravelle ASBL	24	2	2	4	96
Formation Maison Dailly	14	1	2	2	28
Formation RCE Schaerbeek	8	1	1	1	8
Total	151			36	2552

La formation d'animateurs c'est aussi ça ;

Des rencontres et des amitiés qui se forment



De l'amusement!



Du partage d'expériences, de connaissances et surtout une envie et un besoin commun d'apporter bonheur et sourire !!



Nom et Prénom	Compétence
Samuel Engels	<ul style="list-style-type: none"> - Fondateur, ancien directeur et administrateur (31/12/2023) - Éducateur spécialisé A1 - Formé à l'accompagnement de l'autisme - Master en ingénierie et action sociale
Armonie Offermans	<ul style="list-style-type: none"> - Éducatrice spécialisée A1 - Formée à l'accompagnement de l'autisme - Certificat Interuniversitaire TSA - ULB - Multiples formations dans le domaine de la communication, l'éducation, le comportement, etc.
Florian Bernard	<ul style="list-style-type: none"> - Logopède - Formé et formateur en CAA - Directeur Actuel 31/12/2023. - Formation PECS et ABA.
Nathalie Vétard	<ul style="list-style-type: none"> - Administratrice à Dynam'Autes - Institutrice maternelle - Intervenante ABA et formation à l'université de Lille - Formé et formatrice dans le domaine de l'autisme

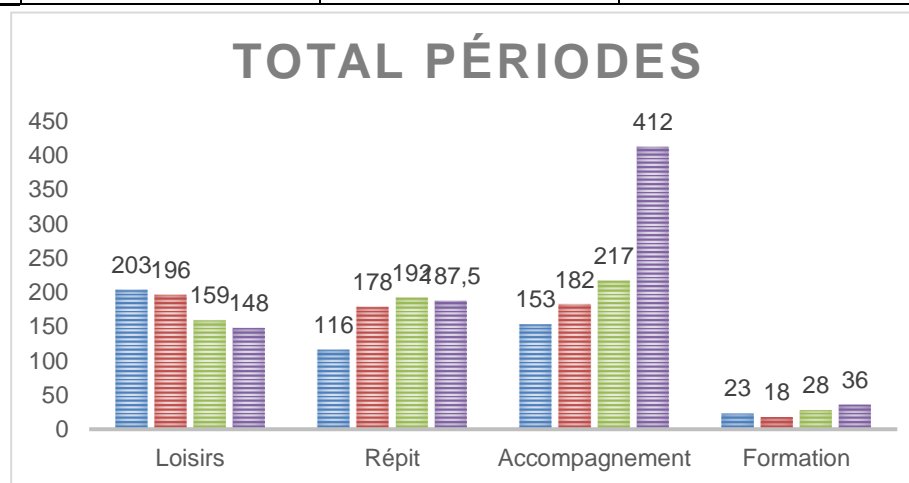


asbl

DYNAM'AUTES

4.2.4. Comparatif des périodes d'activités 2021 – 2022 - 2023 - 2024

Nom du service	Total de périodes			
	2021	2022	2023	2024
Loisirs	203	196	159	142
Répit	116	178	192	187,5
Accompagnement	153	182	217	412
Formation	23	18	28	36
Total	495	574	596	777,5



Nom du service	Total usagers x périodes			
	2021	2022	2023	2024
Loisirs	1375	2278	1814	1700
Répit	348	347	316	312,5
Accompagnement	153	182	217	412
Formation	414	220	400	432
Total	2290	3027	2747	2856,5

5. Formations suivies par le personnel

Dans le courant de l'année 2024, les membres du personnel ont suivi des formations externes.

Intitulé de la formation	Nombre de participants
Supervision formative – Nastasia Blaise – psychologue spécialisée en autisme – 6 séances	Tous
Supervision d'équipe et accompagnement des stagiaires	2
PECS Avancé, Niveau 2 - Pyramid-France	1
ABA fonctionnelle	2
Gestion des comportements défis chez le patient atteint de déficience intellectuelle – Sophie Carlier	1

Les intervenants se forment aussi de leur côté sans intervention de l'ASBL

Brevet européen des premiers secours (BEPS) – Croix-Rouge de Belgique	1
Cycle de Formation sur la gestion d'une ASBL - CREDAL	1

6. Présentation des outils logistiques

6.1. Suite Office

Durant l'année 2024 et dans une continuité des années précédentes, l'équipe utilise les outils proposés par la suite Office. Ils sont Word, Excel, PowerPoint, Publisher, etc. Un espace cloud est utilisé par l'équipe et le serveur One Drive qui facilite l'accessibilité de toutes les créations.

6.2. Gestion des dossiers

Nous avons, pour l'année 2024, continué avec le logiciel Internat Mobi qui permet la centralisation des dossiers et la création de modules différents en fonction des besoins. Le coût attractif comparé à d'autres programmes investigués confirme notre choix.

La possibilité en un clic de créer un rapport facilite le transfert de dossiers et l'écriture des rapports éducatifs.

6.3. Site internet

En 2021, nous avons créé notre nouveau site internet grâce à la plateforme d'hébergement WIX. Le coût peu élevé et la multitude de fonctionnalités en avaient fait l'allié parfait. Nous continuons à l'utiliser et l'avons développé afin qu'ils répondent encore mieux à nos besoins.

L'équipe étant formée, les différents logiciels annexés en font un allié parfait pour la gestion quotidienne (facturation, réservation en ligne, liste d'attente, communication, paiement en ligne, etc.).

Celui-ci permet également aux parents d'inscrire leurs enfants plus facilement aux activités proposées par l'ASBL.

6.4. Logiciel de gestion des horaires

L'utilisation de notre logiciel de gestion d'horaire Shyfter continue. Nous l'avons également développé afin de faciliter la gestion des conventions de volontariat qui facilite la communication, la gestion du paiement des défraiements de volontariat et contribue drastiquement à diminuer la consommation de papier, car le fonctionnement permet de passer via une application.

7. Les moyens

7.1. Ressources humaines

Au sein de l'ASBL, la question des sources de financement est devenue un défi constant, influençant directement la stabilité du personnel. Avec des subventions souvent incertaines et fluctuantes, les employés sont confrontés à une atmosphère de précarité professionnelle. Cette instabilité financière rend difficile la rétention du personnel qualifié et engagé. De nombreux employés, cherchant des perspectives plus stables, ont été contraints de quitter l'ASBL à la recherche d'opportunités plus fiables ailleurs. En conséquence, un roulement constant du personnel est observé, ce qui peut compromettre la continuité des programmes et des services offerts par l'ASBL. Cette situation crée également un climat de stress et d'incertitude parmi les membres restants de l'équipe, qui doivent souvent assumer des responsabilités supplémentaires pour compenser les départs. En définitive, la question des subventions devient non seulement une question financière, mais aussi un enjeu humain, affectant la cohésion et l'efficacité de l'ASBL dans la poursuite de sa mission.

Pourtant les perspectives de 2024 auraient dû être plus sereines, étant bénéficiaires d'un agrément en PPA, les avances mensuelles auraient dû nous assurer un suivi plus fluide sur 5 ans. Vu les difficultés gouvernementales inhérentes à la Belgique, passé le début de l'année, le chaos s'est réinstallé au mois de décembre, mettant à nouveau à mal la survie de l'ASBL et le repos mérité des employés de la fin d'année. Finalement, 100% des membres du personnel ont décidé de rester fidèles à l'ASBL, ce qui permet un retour des activités au plus tôt pour toutes les familles !

Employé 1	Directeur	Cocof	CDI	0.5 etp	01/01- 31/12
	Directeur – Accompagnateur A1, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.33 etp	01/01/- 31/12
Employé 2	Éducatrice spécialisé, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.8 etp	01/01- 31/12

Employé 3	Éducatrice spécialisée, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.6 etp	01/01-31/09
Employé 3	Éducatrice spécialisée, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.8 etp	01/10 – 31/12
Employé 4	Éducateur A1, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	1 etp	01/02 – 31/12
Employé 6	Accompagnatrice A1, accompagnement, loisirs, répit	Cocof	CDD	0.8 etp	31/01 – 31/12
Employé 7	Accompagnatrice A1, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDR	0.8 etp	15/03 – 31/12

7.1.1. Ressources matérielles

Nos nouveaux locaux, situés à Forest, plus spacieux et adaptés à nos besoins croissants, se révèlent tout à fait adéquats à l'usage. Le passage d'un espace restreint à un environnement plus vaste a radicalement amélioré notre capacité à accueillir les enfants en répit dans des conditions optimales. Doté d'un jardin, ce nouvel espace offre aux enfants un cadre sécurisé et apaisant pour se détendre et s'épanouir. En outre, cette transition nous a permis de créer une section bureau aménagée de manière à mieux recevoir les familles et à organiser des formations. Ce nouvel agencement favorise les interactions chaleureuses et le développement d'un lien de confiance avec les familles que nous soutenons, tout en offrant un espace propice à la formation continue du personnel. Ce changement représente bien plus qu'un simple déménagement physique ; il incarne notre engagement à fournir des services de qualité et à répondre de manière proactive aux besoins évolutifs de notre communauté.

La convention de collaboration signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'EEFS les As Trôn'Autes pour toutes les activités concernant le service loisirs perdure. Nous y avons accès le samedi et pendant les vacances scolaires.

Dans les différents espaces, un nombre important de matériels a été obtenu grâce à de la récupération et des dons. Néanmoins, une partie spécifique et spécialisée a été investie afin de répondre de manière adéquate aux besoins rencontrés sur le terrain.

7.2. Organisation pratique hebdomadaire

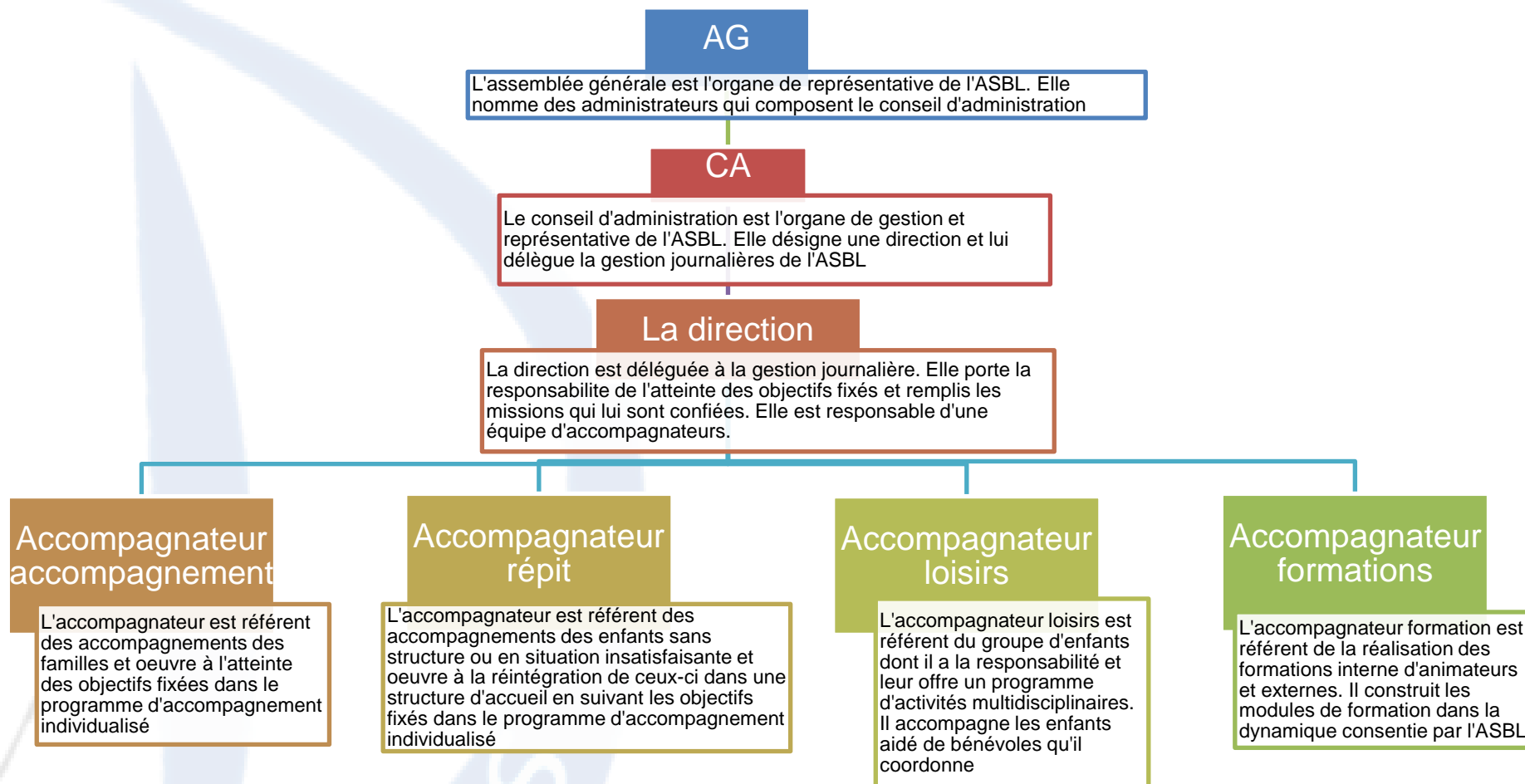
Pendant la période scolaire

Horaire d'ouverture 08h30 – 16h30	MARDI		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		SAMEDI
AM	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Réunion d'équipe	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Loisirs
PM			Administratif/Bureau/Accompagnement/etc.				

Pendant les vacances scolaires

Horaire d'ouverture 08h30 – 16h30 (garderie de 8 à 17h)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS
PM					

8. Organigramme



9. Évaluation de l'action

9.1. Méthodes d'évaluation

Une méthodologie qualitative et quantitative est utilisée pour évaluer l'impact du projet Dynam'Autes en Région de Bruxelles-Capitale. Pour répondre aux divers questionnements, des outils sont utilisés auprès des parents, des animateurs et des enfants dans un objectif d'appréciation des actions.

9.1.1. Méthodologie qualitative et outils utilisés

Des enquêtes de satisfaction

Dans le but de récolter un maximum d'information, les parents et les animateurs remplissent un formulaire de satisfaction en ligne.

L'évaluation ex-itinere se fait tout au long du projet sur base de grille et de réunions quotidiennes

Dans le cadre de chaque service, des outils spécifiques sont créés pour évaluer les activités.

Service loisirs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement 2. Réunion de débriefing post-activités sous forme de focus group 3. Réunion d'évaluation bisannuelle dans le but d'évaluer et d'adapter le service
Service d'accompagnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet d'accompagnement individualisé évalué bisannuellement 2. Réunion hebdomadaire en équipe dans le but d'évaluer l'action menée ainsi que proposer des pistes de solution
Service répit	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement 2. Programme d'accompagnement individualisé (si l'enfant est accompagné par le service)
Formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation des journées de formation sous forme de formulaire de satisfaction 2. Évaluation sous forme de focus group 3. Évaluation d'animateurs et auto-évaluation
Sensibilisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation sous forme de formulaire de satisfaction 2. Évaluation sous forme de focus group

Des enquêtes de satisfaction des enfants concernant le service

En fin d'année 2024, des formulaires de satisfaction ont été envoyés aux parents afin d'évaluer l'impact des activités. Les formulaires qui n'ont pas été remplis par les enfants en raison de leur handicap, l'ont été faits par les familles, qui se sont basées sur des faits observables. Nous avons obtenu 19 réponses de parents, nous orientant dans la bonne direction. La demande majoritaire à laquelle nous ne pouvons pas répondre faute de moyens serait d'organiser un accueil pour plus d'enfants et si possible, l'entièreté des congés scolaires.

9.2. Les données récoltées

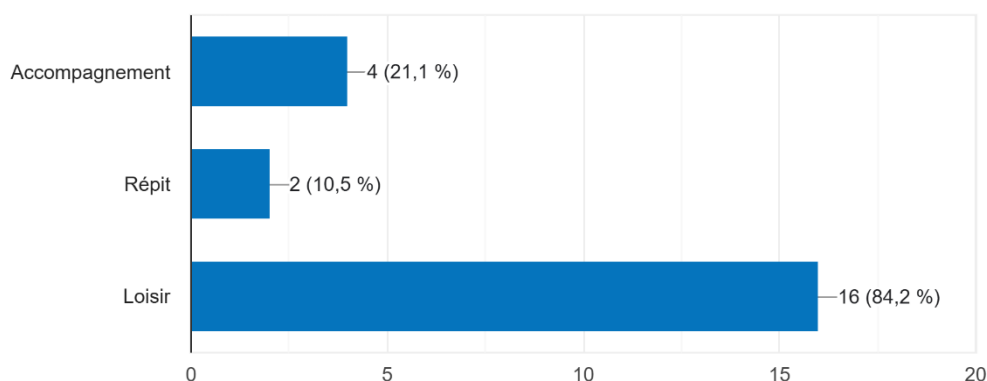
Les témoignages des parents ont été reproduits tels quels avec leur orthographe, leurs émotions, etc.

9.2.1. Les données

19 participants ont répondu à l'enquête par formulaire.

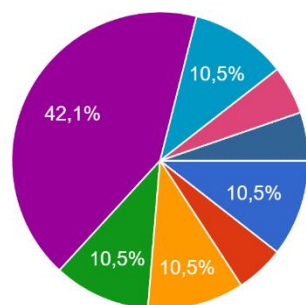
Quels sont les services auxquels votre enfant est inscrit ?

19 réponses



Quelle est la situation de votre enfant ?

19 réponses

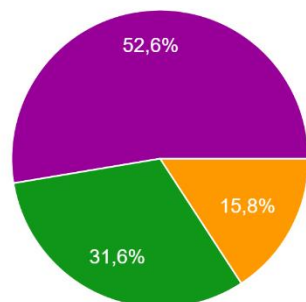


- Centre de jour
- À la maison
- Enseignement ordinaire
- Enseignement spécialisé type 1
- Enseignement spécialisé type 2
- Enseignement spécialisé type 3
- Enseignement spécialisé type 4
- Enseignement spécialisé type 5

▲ 1/2 ▼

Comment notez-vous la communication envers et par Dynam'Autes ?

19 réponses



- Très insatisfaisant
- Insatisfaisant
- Neutre
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

J'apprécie beaucoup que la publication des stages et maintenant annoncé à l'avance.
J'aime aussi la présence sur Instagram

Super équipe

Mon fils Édhen, est toujours content quand il doit être à Dynam'Autes

Super

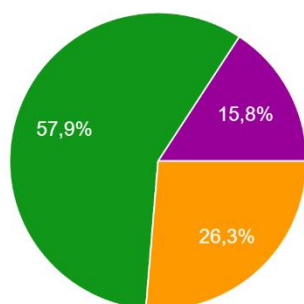
Merci beaucoup pour votre service c'était très satisfaisant

Cela va faire bientôt 2 ans que j'ai inscrits mon fils mais je n'ai toujours pas eu de retour pour le service loisirs ou autres

Pour les places très difficile

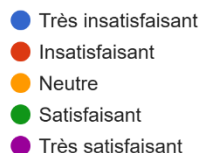
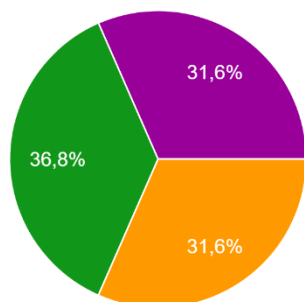
Comment notez-vous le site internet ?

19 réponses



Comment notez-vous la participation financière que Dynam'Autes vous demande ?

19 réponses



À quelle(s) difficulté(s) récurrente(s) êtes-vous confronté.e en matière d'accueil de votre enfant ?

14 réponses

L'offre de loisirs est très très réduite, ce qui est décourageant et isolant. Les parents ont très peu de répit et le risque de burnout parental est une réalité.

En plus, l'offre s'arrête à 16 ans et je suis déjà angoissée à l'idée que bientôt mon fils ne sera plus éligible pour ce genre d'activité.... que va-t-on faire ??

Sans difficulté

Trouver une place en école spécialisée

Problème de sociabilité

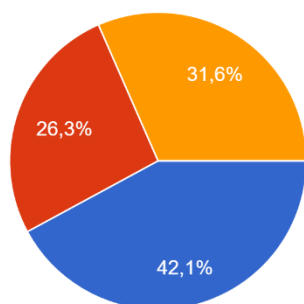
Non

Pas suffisamment de places pour les stages et les possibilités de répits. Surtout pour la tranche d'âge 12-18 ans

C'est le transport en commun, souvent quand je n'ai pas de voiture

Avez-vous remarqué des changements chez votre enfant depuis qu'il est accompagné par Dynam'Autes ?

19 réponses



● Oui
● Non
● Je ne sais pas

Expliquez-nous cela

14 réponses

48

Il est très content quand il vient aux activités

Il aime beaucoup Dynam'outes. Il a des intervenants qu'il mentionne très souvent. Il a un petit coup de cœur pour Florian et pour Victor, mais aussi pour Meryem :)

Il demande d'avoir un peu d'argent pour acheter quelque chose avec les intervenants quand il va à Dynam'outes. C'est la première fois qu'il demande d'avoir de l'argent pour quelque chose et je trouve très chouette qu'il s'y intéresse. C'est aussi une bonne occasion pour nous de travailler la gestion de l'argent ou d'utiliser l'argent comme renforçateur (pour des tâches domestiques, par exemple)

Il apprécie bcp mais pas de changement particulier

Il est plus apaisée quant il revient de chez vous

Très positif

Il est très souriant et content d'aller à Dynam'outes.

???

Très heureux

Il apprécie bcp aller chez dynamoutes et nous voyons, grâce aux discussions avec les intervenants qui sont disponibles, une cohérence dans les outils utilisés

Depuis ses premières sorties avec Dynamoutes mon fils a appris à se tenir mieux sur le trottoir et à apprécier les transports en commun et à être plus calme pendant les voyages



Idéalement, en plus des services proposés (loisirs, répit, accompagnement, moment papote) à Dynam'Autes, quel serait le service supplémentaire dont vous auriez besoin ?

19 réponses

Service de thérapie pour l'enfant les parents

plus de voyages repits...

Extra scolaire en semaine

Rien ne me vient à l'esprit la

En inclusion avec son petit frère

Les services proposés sont satisfaits pour moi

Tout est bien

Je recherche activement un place en internat sur Bruxelles depuis 2 ans et c'est juste impossible d'y avoir accès. Il faut créer plus de places dans les stages et financer des places en internat



10. Le projet selon le modèle SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Le personnel engagé est formé aux méthodes et techniques éducatives spécifiques à l'accompagnement des enfants porteurs de troubles du spectre autistique.• Les multiples connaissances en gestion du cadre non marchand (gestion de projet, comptabilité, communication, marketing, etc.) amènent une efficacité et une efficience dans la réalisation des tâches quotidiennes.• Les ressources bénévoles sont importantes et profitent à la bonne réalisation des activités de loisirs et des modules de formation.• L'ancrage au réseau associatif bruxellois du secteur du handicap est véritable et bien prégnant.• La demande en service (loisirs, répit, accompagnement, formations/sensibilisations) dépasse considérablement l'offre actuelle.• L'acquisition de locaux depuis novembre 2020 permet un accueil adéquat des enfants en activité de répit.• La pluridisciplinarité de l'équipe améliore grandement la prise en charge des enfants.• L'association a intégré l'ASAH (association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées).	<ul style="list-style-type: none">• Le manque de ressources humaines fixes est faible pour garantir un équilibre adéquat entre l'offre des services de l'ASBL et la demande sociale des bénéficiaires.• Le manque de ressources humaines actuelles amène des difficultés à suivre correctement les prérogatives des usagers.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs appels à projets ont été rendus. • La Région bruxelloise a la volonté politique d'agréer un second service d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les restrictions sanitaires actuelles limitent la possibilité de recettes d'activités exceptionnelles (soupers, balades moto, ventes de consommables, etc.).

11. Adaptations prévues pour la suite du projet

11.1. Le processus participatif

La participation, c'est prendre part à quelque chose. Dans le cadre du subventionnement obtenu par la COCOF, Dynam'Autes a la volonté de mettre en place un comité d'usagers favorisant ainsi la concertation et une dynamique d'« empowerment » (pouvoir d'agir).

« L'Étude réalisée par l'Université de Mons en 2017 a souligné l'impact significatif de l'action de CAP48 sur la participation sociale des personnes en situation de handicap au sein des associations et de la société.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la concertation est obligatoire selon la convention des Nations-Unies. (CDPH ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009 - Article 1, § 2 ; également, Préambule, point e). »⁶

Le comité d'usagers de Dynam'Autes vise à rassembler des familles, des représentants d'association de parents, des professionnels du secteur, des animateurs bénévoles, etc. autour de la question de l'impact du projet et des réponses apportées aux besoins formulées par les familles. Cette réunion se mobilise 1 à 2 fois par an. Cependant, elle peut prendre la forme de colloques ou de journées d'échanges autour de thématiques.

⁶ Cap 48. « Appel à projets 2019. Avis des personnes en situation de handicap ». Cap 48 RTBF. <https://www.cap48.be/wp-content/uploads/2019/04/2019-Informations-importantes-secteur-du-Handicap.pdf>

L'utilisation d'outils d'intelligence collective permet de faire émerger des idées en se basant sur 6 principes essentiels : instaurer une relation d'équivalence, écouter avec attention, parler avec intention, être bienveillant, faire confiance, respecter le cadre.

C'est dans ce cadre que les moments Pap'Autes ont été créés. Il réunit 5 à 8 parents, dans un lieu d'échange pendant qu'une partie de l'équipe encadre leurs enfants et leur permet d'échanger sur leurs besoins, sur ce que Dynam'Autes pourrait faire en plus, le réseau qui les entoure, d'échanger sur leurs réalités, etc.

11.2. La formation « parents »

Durant l'année 2024, nous avons effectué des formations à destination des parents dans le cadre du service d'accompagnement, mais également dans le cadre des formations d'animateurs. Nous avons créé un week-end « tronc commun » auquel certains parents ont participé.

L'équipe de formateurs s'est formée à l'accompagnement du circuit ABC proposé par le Centre de Communication Concrète afin de proposer l'immersion dans une expérience autistique.

Nous souhaitons la proposer durant l'année 2025. De multiples demandes sont d'ores et déjà enregistrées.

11.3. Bilan budget 2024

Nous nous rendons compte que les familles rencontrent de plus en plus de difficultés au niveau de l'accompagnement, et nous souhaitons avancer dans cette direction. En effet, nous rencontrons de plus en plus de familles en situation précarisée, sans domiciles fixes avec un enfant en situation d'autisme et qui n'ont pas de structure d'accueil. Nous souhaitons utiliser les moyens du service répit pour offrir à ces familles un lieu d'accueil pour leur enfant et profiter des moyens du service d'accompagnement pour les accompagner dans les démarches, en collaboration avec le réseau, pour leur offrir ou tendre vers des solutions adéquates et humaines.

Nous avons également tenté cette année de maximiser l'offre de loisirs en augmentant la fréquence d'accueil, mais en diminuant son temps. C'est-à-dire que nous sommes partis du constat que nous accueillons une septantaine d'enfants sur l'année et que notre liste d'attente est toujours plus longue (aujourd'hui = 189 enfants) alors que nous tentons d'augmenter les inscriptions. Nous avons donc, contrairement à la première partie de l'année 2023, où nous propositions aux familles de réserver des périodes à leur guise de manière aléatoire, proposé des

groupes de demi-samedi. Cela se traduisait par 4 groupes ayant chacun ½ samedi (3h) toutes les deux semaines. Ce projet a amené une plus grande fréquence, un meilleur suivi des enfants, une meilleure dynamique d'équipe, etc. Mais malheureusement, notre évaluation avec les familles a été que les familles préfèrent une journée de repos moins souvent qu'une demi-journée plus fréquemment. Nous avons donc décidé de revenir à un système de journée complète pour l'année 2024 et force est de constater que nos activités sont déjà complètes jusque juin 2025.

Nous avons également renforcé notre offre de formation pour répondre davantage aux demandes émanant des familles d'être sensibilisé et de davantage comprendre leur enfant. Nous manquons de moyens pour aller plus loin et offrir davantage un accompagnement « social » dans les démarches de recherche de structure dans le cadre du service répit ainsi que de répondre à des situations urgentes qui nous semblent prioritaires sans laisser de côté nos accompagnements déjà en place.

11.4. Réorientations majeures 2025

Nous désirions renforcer notre activité de formation, car les demandes des institutions ne cessent de croître et nous sommes convaincus que l'inclusion des enfants dans des services de loisirs « ordinaire » passe par l'accompagnement des professionnels et la formation – objectif atteint.

Nous désirons faire passer l'accompagnement à de l'accompagnement scolaire afin d'éviter l'enchaînement risquant l'exclusion de l'enfant et qui se retrouverait sur notre liste d'attente du répit. Nous désirons donc davantage travailler en amont sur cette question-ci.

Nous souhaitons mettre en place les bases d'un service d'accompagnement urgent. Afin de répondre de manière adéquate à des demandes telles que : « mon enfant va être exclu de son école la semaine prochaine », « mon enfant se met en danger et fugue constamment », « mon enfant ne se nourrit plus », etc. De sorte que ces familles ne doivent pas attendre l'entièreté de notre liste d'attente, nous mettons en place une structure d'accompagnement d'urgence dont les bases sont prévues pour janvier 2025.

11.5. Pérennisation d'une garderie lors de nos stages

Voici la proposition qui a été faite aux parents. Cette proposition semble mieux répondre aux besoins de certains parents qui travaillent.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 – 8h45					Garderie
08h45 – 09h15					Accueil
09h15 – 15h45					Activités
15h45 – 16h15					Accueil
16h15 – 17h00					Garderie

11.6. Pérennisation du projet Dynam'Autes

Nous restons toujours proches des directives proposées par l'arrêté 2017/1127 relatif aux services d'accompagnement qui, nous le répétons chaque année, nous permettrait de tendre à une augmentation de moyens tels que définis dans le chapitre 4 – subventions

En effet :

Service d'accompagnement de cat. 1	1.5 ETP dont 0.5 ETP master dont 0.25 ETP direction
Frais généraux	14 000 € (indexé)
Mission loisirs 2°	52 000 € (indexé) – montant triplé si le service est agréé pour accueillir des personnes qui disposent du statut de grande dépendance

Ce que nous devrions demander en plus :

Projet particulier 5 ans	Service répité pour 3 etp et frais de fonctionnement
--------------------------	--

Dynam'Autes en 2024

Service d'accompagnement, de loisirs et de répit	4.2 ETP dont 0.5 ETP direction sur 12 mois	
Frais de fonctionnement		41000€
	Différence 2023-2024	- 15000 €

Ce montant de frais de fonctionnement, diminué de 14.000€ par rapport aux subventions précédentes, nous demande de trouver d'autres sources de financement chaque année, au risque de ne pas pouvoir engager d'étudiants pendant les vacances scolaires et donc de nous voir dans l'incapacité d'accueillir autant d'enfants que précédemment.

12. Cadre logique et vision à long terme

Comment mesurer la qualité de vie : la qualité de vie est souvent restreinte aux principaux aspects liés à la santé : on parle alors de “qualité de vie liée à la santé”. Elle prend en compte les domaines physique (autonomie et activités physiques), psychologique (anxiété, dépression, émotion), relationnel (familial, social, professionnel), symptomatique (répercussion de la maladie et de son traitement) et des aspects plus particuliers tels que la sexualité ou l’image de soi. Ces différents domaines, correspondant à des éléments objectifs et subjectifs, ont une importance variable d’un sujet à l’autre et au cours du temps. La qualité de vie ne peut être appréciée que par le patient lui-même et non par le médecin ou le soignant.⁷

⁷ MERCIER & SCHRAUB, « *Qualité de vie : quels outils de mesure ?* », 27es journées de la SFSPM, Deauville, novembre 2005 disponible sur http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9760/SFSPM_2005_14_418.pdf consulté le 08/02/2021

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants avec autisme et de leur famille en Région de Bruxelles-Capitale	Le nombre de familles qui ont obtenu un accompagnement	Rapport du Conseil Supérieur de la Santé ⁸	
Objectif spécifique	Les parents d'enfants avec autisme ont accès à des informations fiables, complètes et compréhensibles, à un appui éducatif et à un lieu d'accueil permettant la prise en charge de leur enfant porteur de troubles du spectre de l'autisme	Le nombre de demandes introduites auprès des services d'accompagnement	Rapport d'activités des services d'accompagnement bruxellois agréés par la COCOF	
Résultats 1	Les enfants ont acquis de nouvelles compétences	50% des enfants voient leur autonomie augmentée 50% des enfants utilisent un outil de communication alternatif et augmentatif	Rapport d'accompagnement éducatif	Les familles participent à la formation parents
Résultats 2	Les enfants sont accueillis dans des activités	50 enfants bénéficient d'activités de jour	Rapport d'activités	
Résultats 3	Les familles font appel aux services et aux aides existantes et les utilisent	Les parents informés appellent les services renseignés	Enquête de satisfaction parents + enquête qualitative des services renseignés	Tous les parents accueillis répondent à l'enquête
Résultats 4	Les accompagnateurs sont compétents et formés aux théories liées à l'autisme et en matière de pratiques recommandées par la KCE	Les accompagnateurs répondent à 75 % des questions posées par les parents	Enquête qualitative	Les parents répondent à l'enquête

⁸ CSS "Qualité de vie des jeunes enfants autistes et de leur famille" CSS n° 8747 de novembre 2013

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Résultats 5	Les professionnels des institutions utilisent les méthodes recommandées par la KCE afin de répondre adéquatement aux besoins des enfants avec autisme	70 % des parents sont satisfaits de l'accueil de leur enfant par les professionnels	Enquête de satisfaction	Les parents répondent à l'enquête
Activité 1.1.	Des formations à l'autisme sont organisées pour les parents	3 familles participent à 1 formation de 2 modules de 2h00	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation
Activité 1.2.	Des formations aux outils de prise en charge et aux pratiques recommandées par la KCE sont organisées pour les parents	3 familles participent à 1 formation de 4 modules de 2h00 concernant les outils de prise en charge	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation
Activité 1.3.	Un accompagnement éducatif est accessible aux parents	Des professionnels offrent un accompagnement éducatif aux familles	Rapport d'activités et programme d'accompagnement	Des professionnels accompagnent 10 familles
Activité 2.1.	Les enfants sont accueillis dans des activités extrascolaires	150 périodes ⁶³ d'activités extrascolaires sont organisées par an pour 50 enfants	Registre de présence	Une formation d'animateurs est organisée pour accompagner les enfants Les participants de la formation animent les activités extrascolaires
Activité 2.2.	Les enfants non scolarisés sont accueillis dans des activités de jours	140 périodes ⁶⁴ d'activités de jours sont organisées pour 6 enfants/an	Registre de présence	Les professionnels du service accueillent 2 à 3 enfants simultanément
Activité 3.1.	L'information concernant les services et les aides existantes sont disponibles sur un site internet	2000 visiteurs par an	Statistiques du site internet	Un site internet est créé
Activité 3.2.	Les parents ont accès à l'information via l'accompagnement social	10 analyses de la demande/an	Fiche analyse de la demande	Le temps d'accompagnement dure de 1h à 1h30/ analyse de la demande

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Activité 3.3.	Des professionnels aident les parents dans les démarches liées à l'inclusion	10 familles/an	Internat Mobi	Des professionnels sont formés à l'accompagnement
Activité 4.1.	Les accompagnateurs sont formés à l'autisme	Les accompagnateurs suivent 1 formation à l'autisme/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 4.2.	Les accompagnateurs sont formés à la prise en charge de l'autisme	Les accompagnateurs suivent 1 formation aux outils de prise en charge/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 4.3.	Une formation d'animateurs à l'autisme est dispensée	10 personnes suivent la formation d'animateurs	Registre de fréquentation	Les attentes des participants sont comblées
Activité 4.4.	Des outils de prises en charge sont créés	80% des accompagnateurs sont satisfaits des outils créés	Entretien qualitatif	Les accompagnateurs participent à l'enquête
Activité 5.1.	Les professionnels sont accompagnés pour répondre aux besoins des personnes avec autisme	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 5.2.	Les professionnels utilisent la méthode TEACCH	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 5.3.	Les professionnels utilisent les outils de communication alternative	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 5.4.	Les professionnels utilisent des méthodes de gestion des troubles du comportement	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations

13. Conclusion

Durant l'année 2024, l'agrément COCOF len PPA a permis à l'association de réaliser ses missions comme convenu lors de la remise du projet en 2023. Notre expertise de ce handicap particulier, l'autisme, de la pratique de gestion de projet et notre ancrage dans le secteur associatif bruxellois nous ont permis de répondre aux exigences et aux besoins du public cible tout en adoptant une démarche évaluative.

À l'heure actuelle, notre service accompagne un certain nombre d'enfants et d'animateurs. Cependant, l'offre ne permet pas de répondre à toutes les demandes qui ne cessent de s'accroître. Nos services sont actuellement tous complets. Ce phénomène nous oblige à inscrire les enfants sur liste d'attente malgré l'urgence formulée par certaines familles. Le manque de place, dans les structures d'accueil (école, centre de jour, etc.) et dans les services de loisirs adaptés, amène à des situations préoccupantes. Certains enfants présentent des comportements auto et hétéro agressif. Nous remarquons que l'offre couplée à des activités et de l'accompagnement familial diminuent les comportements présents chez ces enfants.

Au vu de la demande et des besoins formulés par les familles et leurs enfants, et considérant l'évaluation des différents services, il semblerait que nous soyons sur la bonne route. Cependant, pérenniser le projet est pertinent et adéquat, car il y aura toujours des personnes avec autisme. Ces dernières représentent en moyenne 1% de la population générale, soit une extrapolation de 10.000 personnes pour la Région bruxelloise. Certaines études soulignent l'augmentation des diagnostics réalisés dans les centres de références et donc la nécessité de répondre à une demande accrue. Ceci nous renforce et nous conforte dans notre idée de la nécessité de pérenniser ce projet.

L'efficacité du projet se base sur une vision à long terme qui pourrait être mise en place grâce à une reconnaissance structurelle, telle qu'un passage en service d'accompagnement.

Bernard Florian

Directeur et délégué à la gestion journalière



14. Annexes

14.1. Les membres fondateurs

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Sophie Tordeur

Samuel Engels

14.2. Le conseil d'administration

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Samuel Engels

Simon-Pierre Durand

14.3. Historique

Dynam'Autes ASBL est créée en juin 2018 à l'initiative d'intervenants de l'école fondamentale spécialisée de type 2 « les As Trôn'Autes » située à Ixelles.

Le projet est né du constat que les parents d'enfants en situation d'autisme ne trouvaient pas d'espace de loisirs adaptés et par conséquent bénéficiait de peu de moments de répit.

La difficulté de prise en charge des enfants et adolescents en situation d'autisme se révèle être la principale préoccupation pour beaucoup d'entre eux. Afin de répondre à cette inquiétude, Dynam'Autes veut dans sa proposition allier plaisir et éducation, travail et apprentissage. In fine, dans le cadre des projets, une boucle se forme.

Après quelques activités réalisées sur fonds propres, l'année 2019 marque le lancement de notre projet en tant que nouveau service d'accompagnement, de loisirs et de répit. En effet, l'ASBL se voit octroyer un co-subsidationnement de la COCOF et de Cap 48 pour deux ans (2020 – 2021).

Enfin, le départ est donné le 3 février 2020 avec l'engagement de 2 employés. La tâche est grande, tout est à faire et pendant les deux mois suivants, ils mettront tout en œuvre afin de commencer les activités dès avril 2020